



Honoraires sur les transactions immobilières :

- De 0 à 99.999 euros : 8.000euros TTC
- De 100.000 à 149.999 euros : 10.000 euros TTC
- De 150.000 à 199.999 euros : 12.000 euros TTC
- De 200.000 à 249.999 euros : 14.000 euros TTC
- Au-delà de 250.000 euros : 6 % TTC

Honoraires à la charge du vendeur (TVA 20%)

Honoraires sur les locations :

Baux d'habitation ou mixte

- Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail : 16, 06 euros du m² reparti à part égale entre le propriétaire et le locataire. (Barème Décret ALUR)
- Etats des lieux : 6, 06 euros du m² reparti à part égale entre le propriétaire et le locataire.

Plafonnés à 18% du loyer annuel hors charges répartie à part égale entre le propriétaire et le locataire.

(Barème Décret ALUR)

Baux commerciaux et professionnels :

- 3 mois de loyer hors charges + TVA 20% à la charge du preneur

GESTION LOCATIVE :

- (7.08 % TTC) des encaissements à la charge du mandant
- Assurance protection des risques locatifs 2.5 % TTC à la charge du mandant.

SASU COTEG Immobilier

Expert immobilier Agréé N° AR/101703 auprès du CNE

Siege social : 133, place Jean Jaurès 62110 HENIN-BEAUMONT

RCS ARRAS N° 845 392 661 Carte professionnelle N° CPI 6206 2019 000 039 347

RCP MMA Entreprise N°127112485-0001 sur transactions sur immeuble et fonds de commerce et sur missions d'expertises et évaluations en matière immobilière

☎ 06.44.06.44.62

Mail : hb@agence-arthurimmo.com

Site web : heninbeaumont-arthurimmo.com